Liste des éléments du patrimoine à préserver au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme

N°	Référence Cadastrale	Lieu-Dit	Description
01	0F0099	Sept Fages	Eglise des Sept Fages
02	ZY0026	Saint-Pierre	Eglise Saint Pierre du Puy
03	ZV0031	Saint-Anatole	Eglise Saint Anatole
04	0D0025	Le Village	Eglise Saint Salvy
05	ZR0001	Les Gaillards	Eglise Saint Cyriaque
06	0B1543	Le Theron	Lavoir Grach
07	0B1214	Les Galinies	Lavoir des Galiniers
08	ZV0017	Bellefont	Lavoir "Foun Del Alba"
09	0D1618	Lou Trabes	Lavoir du Théron
10	0D0048	Le Village	Lavoir du Château
11	ZR0001	Les Gaillards	Lavoir Saint Cyriaque
12	ZE0042	La Vierge	Statue de la Vierge
13	ZM	Le Rigou	Calvaire
14	0A0079	Bruges des Cing Chemins Hauts	Oratoire du Sacré Coeur
15	0D	Le Village	Monuments aux morts
16	ZV0017	Bellefont	Pigeonnier Bellefond
17	ZL0099	Lou Trabes	Pigeonnier rue du Théron
18	ZN0027	La grillere	Pigeonnier La Grillère
19	ZR0013	Le Pipil	Pigeonnier Le Pépil
20	ZE0094	Vandoy	Pigeonnier Vendoy
21	ZY0016	La Picougne	Pigeonnier Picounio
22	ZP0043	La Masquière	Pigeonnier la Masquière
23	ZN0009	Les Martels	Pigeonnier Les Martels
24	0F0309	La Jurio	Pigeonnier La Jurio
25	0B3233	Les Bourdoncles	Pigeonnier Les Bourdoncles
26	ZO0019	Moulin du Carla	Moulin du Carla
27	0F0223	Moulin de la Ramière	Moulin de la Ramière
28	ZE	Les Cammas	Calvaire
29	ZH	La Pelforte	Calvaire
30	ZK	Bellevue	Calvaire
31	ZK	Punto du Reclot	Calvaire
32	ZL	Combagnières-Hautes	Calvaire
33	ZV	Rouxairous	Calvaire
34	ZV	Les Bourdoncles	Calvaire
35	ZV	Valax	Calvaire
36	ZN	La Grillere	Calvaire
37	ZO	Gane Sourde	Calvaire
38	ZO	Les Gaillards	Calvaire
39	ZL	Le Village	Calvaire
40	0D172,1323,1586	Cimetière de giroussens	Boulogne

**Les références cadastrales incomplètent correspondent à des éléments situés sur l'espace public*

Liste des bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination

N°	Référence Cadastrale	Lieu-Dit
01	ZO0032	La Pounche
02	ZO0051	La Pounche
03	ZP0043	La Masquiere
04	ZI0013	Sourdas
05	ZY0016	La Picougne
06	0B0380	Malaterre
07	0B0396	Malaterre
08	0B1284	Massals
09	0B1490	Les Bouyals
10	0B1424	Les Gelis
11	0B1414	Les Gelis
12	ZV0061	Camboulives
13	ZV0059	Camboulives
14	0F0306	La Jurio
15	0F0183	La Jurio
16	0F0193	La Jurio
17	ZN0091	La Nauze

Liste des emplacements réservés

N°	Bénéficiaire	Objet	Surface
01	Commune	Aménagement d'un espace public	2600
02	Commune	Elargissement de voie	1629
03	Commune	Elargissement de voie	885
04	Commune	Elargissement de voie	135

Légende

Zonage

- U1 : Secteur urbain correspondant au centre ancien du village
- U2 : Secteur urbain à vocation d'habitat, de commerces et d'activités économiques compatibles
- U3 : Secteur urbain correspondant aux hameaux
- Ue : Secteur urbain destiné à des équipements publics
- UX : Zone d'activités économiques exclusivement liée l'artisanat
- UXm : Secteur d'activités correspondant à la zone économique de Massiès
- 1AU : Zone à urbaniser principalement à vocation d'habitat
- 2AUx : Zone à urbaniser fermée à vocation comerciale
- A : Zone agricole
- Ae : Secteur agricole à enjeux environnementaux
- Ap : Secteur agricole protégé
- A3 : Secteur agricole lié à des activités économiques
- A4 : Secteur agricole lié à des activités et hébergements touristiques
- A5 : Secteur agricole lié à des équipement de loisir
- A6 : Secteur agricole lié à l'accueil d'événement artistique
- N : Zone Naturelle
- Nenr : Zone naturelle destinée à la production d'énergie renouvelable

Autres Informations

- Espace soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Espaces présentant un intérêt écologique et/ou paysager à préserver en l'état selon les dispositions du code de l'urbanisme (article L151-23)
- Emplacement réservé
- Éléments du patrimoine présentant un intérêt paysager et/ou patrimonial à préserver en l'état selon les dispositions du code de l'urbanisme (article L151-19)
- Eléments présentant un intérêt paysager et/ou patrimonial à préserver en l'état selon l'article L151-19 du code de l'urbanisme
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination selon l'article L151-11 2° du code de l'urbanisme (soumis à l'avis conforme de la CDPENAF pour les bâtis en zone A et de la CDNPS pour les bâtis en zone N)
- Arbre à protéger selon les dispositions de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
- Boisements linéaires présentant un intérêt patrimonial et paysager, à préserver selon les dispositions du code de l'Urbanisme (article L151-23)
- Liaison douce correspondant au train touristique
- Marge de recul

Espaces soumis à une Servitude d'Utilité Publique (cf annexe 5.2)

- Espace soumis au Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) Inondation de l'Agout en aval de Castres approuvé le 28/02/2022

Espace soumis au Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) prévisibles "mouvement de terrain approuvé le 27/07/2000

- Zone rouge

Avertissement : les données diffusées concernant la zone inondable sont informatives et non opposables au tiers. Nous ne garantissons pas leur exhaustivité et leur exactitude par rapport aux documents opposables. Les documents officiels et opposables aux tiers peuvent être consultés à la Mairie ou à la Préfecture

Envoyé en préfecture le 27/06/2025
Reçu en préfecture le 27/06/2025
Publié le 27/06/2025
ID : 081-200066124-20250616-110_2025-DE

urbactis
GÉOMÈTRE-EXPERT BUREAU D'ETUDES

Dossier n°11496

Département du Tarn

Commune de Giroussens

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.A Réglement Graphique

Plan d'ensemble

Géomètre-Expert
Modélisation 3D & BIM
Prestations par drone
Urbanisme & Paysage
Ingénierie VRD
A.M.O. patrimoniale

Agence de MONTAUBAN
60 Impasse de Berlin
Albasud - CS 80391
82003 MONTAUBAN Cedex
Tél 05 63 66 44 22

Agence de GRENADE
1289 Rue des Pyrénées - BP 3
31330 GRENADE/GARONNE
Tél 05 61 82 60 76

contact@urbactis.eu
www.urbactis.eu

Sans échelle

«Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ® 2018»

Urbactis, SARL de Géomètres-Experts au capital de 10 000 euros, inscrite à l'ordre des Géomètres-Experts sous le n° 20088200009
RCS Montauban 508 710 043, APE : 7112 A, TVA Intracommunautaire : FR41508710043

Urbactis est détenteur des archives des cabinets de Géomètres-Experts : Philippe FRANCOIS, Sébastien LE PAPE
Pierre JEANJEAN, Jean-Louis DEPART, Henry TOSER et André BLANCHOT

Arrêté par délibération du 27/09/2025
Mise en enquête le 27/09/2025
Du 28/10/2025 au 28/11/2025
Par délibération 2025MAI116 1/2 2025-GP

5 LOUP

Liste des emplacements réservés

N°	Bénéficiaire	Objet	Surface
01	Commune	Aménagement d'un espace public	2600
02	Commune	Elargissement de voie	1626
03	Commune	Elargissement de voie	885
04	Commune	Elargissement de voie	135

Liste des bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination

N°	Référence Cadastrale	Lieu-Dit
01	ZO0032	La Pounche
02	ZO0051	La Pounche
03	ZP0043	La Masquaire
04	ZS0013	Sourdes
05	ZY0016	La Picouyre
06	000280	Malaterre
07	000296	Malaterre
08	001284	Massals
09	001490	Les Bouzals
10	001424	Les Gells
11	001414	Les Gells
12	ZV0061	Cambouilves
13	ZV0059	Cambouilves
14	0P0306	Le Jurio
15	0P0183	Le Jurio
16	0P0193	Le Jurio
17	ON0091	La Nauze

Liste des éléments du patrimoine à préserver au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme

N°	Référence Cadastrale	Lieu-Dit	Description
01	0P0099	Sapt Fages	Eglise des Sept Frères
02	ZY0026	Saint-Pierre	Eglise Saint Pierre du Puy
03	ZV0031	Saint-Anatolie	Eglise Saint Anatolie
04	0E0025	Le Village	Eglise Saint Salvy
05	ZR0001	Les Gaillards	Eglise Saint Cyriaque
06	0B1343	Le Theron	Lavoir Grach
07	0B1214	Les Gaimies	Lavoir des Gaimiers
08	ZV0017	Belleforl	Lavoir "Four Del Abe"
09	0D1618	Lou Trobes	Lavoir du Théron
10	0D0048	Le Village	Lavoir du Château
11	ZR0001	Les Gaillards	Lavoir Saint Cyriaque
12	ZE0042	La Vierge	Statue de la Vierge
13	ZM	Le Rigou	Calvaire
14	OA0079	Bruges des Cinq Chemins Hauts	Oratoire du Sacré Coeur
15	SD	Le Village	Monuments aux morts
16	ZV0017	Belleforl	Pigeonnier Belleforl
17	ZL0099	Lou Trobes	Pigeonnier rue du Théron
18	ZN0027	La gribere	Pigeonnier La Gribère
19	ZX0013	Le Pigol	Pigeonnier Le Pigol
20	ZS0094	Vendoy	Pigeonnier Vendoy
21	ZY0016	La Picouyre	Pigeonnier Picouiro
22	ZP0043	La Masquaire	Pigeonnier la Masquaire
23	ZN0009	Les Martels	Pigeonnier Les Martels
24	0P0309	La Jurio	Pigeonnier La Jurio
25	0B1033	Les Bourdonicles	Pigeonnier Les Bourdonicles
26	ZV0019	Moulin du Carla	Moulin du Carla
27	0P0223	Moulin de la Ramière	Moulin de la Ramière
28	ZE	Les Cammas	Calvaire
29	ZM	La Pellorty	Calvaire
30	ZK	Bellevue	Calvaire
31	ZK	Puntic du Rocket	Calvaire
32	ZL	Combagnières-Hautes	Calvaire
33	ZV	Rouxarinus	Calvaire
34	ZV	Les Bourdonicles	Calvaire
35	ZV	Vidals	Calvaire
36	ZN	La Gribere	Calvaire
37	ZD	Gare Sourde	Calvaire
38	ZD	Les Gaillards	Calvaire
39	ZL	Le Village	Calvaire
40	0D172,1323,1586	Cimetière de ginousseins	Boulogne

"Les références cadastrales incomplètent correspondent à des éléments situés sur l'espace public

urbactis
GÉOMÈTRE-EXPERT BUREAU D'ÉTUDES

Dossier n°21496

Département du Tarn

Commune de Ginousseins

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.A Réglement Graphique

Planche 2/2

Agence de TOULOUSE
6 Avenue du Parc
Rabastens - 05.63.40.00.00
Agence de GRENADE
1 Allée Jean Rostand - BP 3
31330 Grenade Cedex
05.61.82.86.42

Agence de VANNES
1 Allée Jean Rostand - BP 3
31330 Grenade Cedex
05.61.82.86.42

contact@urbactis.eu
www.urbactis.eu

Echelle : 1/5000

©Origine IGDFP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2018-

URBACTIS, SARL de Géomètres-Experts au capital de 150 000 euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 499992939
RCS Montauban 499 929 939 - APE 7112 Z - TVA Intracommunautaire : FR49499 929 939
Membre de la Compagnie Nationale des Géomètres-Experts
Adhérent aux Chambres de Commerce et d'Industrie de Montauban-Cahors - Philippe PASCAL, Géomètre-Expert - Philippe PASCAL, Géomètre-Expert
Plans GEOPOSE - Export sous EPSG : 2154 - Projection Lambert 93

Légende

Zonage

- U1 : Secteur urbain correspondant au centre ancien du village
- U2 : Secteur urbain à vocation d'habitat, de commerces et d'activités économiques compatibles
- U3 : Secteur urbain correspondant aux hameaux
- Ue : Secteur urbain destiné à des équipements publics
- Ui : Zone d'activités économiques exclusivement tes l'artisanat
- Uhm : Secteur d'activités correspondant à la zone économique de Montmaur
- 1AU : Zone à urbaniser principalement à vocation d'habitat
- 1AUx : Zone à urbaniser fermée à vocation comerciale
- A : Zone agricole
- Ae : Secteur agricole à enjeux environnementaux
- Ap : Secteur agricole protégé
- A3 : Secteur agricole lié à des activités économiques
- A4 : Secteur agricole lié à des activités et hébergements touristiques
- A5 : Secteur agricole lié à des équipement de loisir
- N : Secteur agricole lié à l'accueil d'événement artistique
- N : Zone Naturelle
- Nenr : Zone naturelle destinée à la production d'énergie renouvelable

Autres Informations

- Espace soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Espaces présentant un intérêt écologique et/ou paysager à préserver en vertu selon les dispositions du code de l'urbanisme (article L151-23)
- Eléments présentant un intérêt paysager et/ou patrimonial à préserver en vertu selon les dispositions du code de l'urbanisme (article L151-19)
- Eléments présentant un intérêt paysager et/ou patrimonial à préserver en vertu selon l'article L151-19 du code de l'urbanisme
- Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination selon l'article L151-11 2° du code de l'urbanisme (soumis à l'avis conforme de la CDPENAF pour les bâtis en zone A et de la CDNPS pour les bâtis en zone N)
- Arbre à protéger selon les dispositions de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
- Ensemble boisé présentant un intérêt patrimonial et paysager, à préserver selon les dispositions du code de l'urbanisme (article L151-23)
- Liaison douce correspondant au tracé touristique
- Risque de recul

Espaces soumis à une Servitude d'Utilité Publique (cf annexe 5.2)

- Espace soumis au Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) Inondation de l'Agout en aval de Castres approuvé le 26/02/2002

Zones soumis au Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN)

- Zone "mouvement de terrain approuvé le 27/07/2009
- Zone rouge

Avertissement : les données diffusées concernant la zone inondable sont informatives et non opposables au tiers. Nous ne garantissons pas leur exhaustivité et leur exactitude par rapport aux documents opposables. Les documents officiels et opposables aux tiers peuvent être consultés à la Mairie ou à la Préfecture

Echelle 1/2000

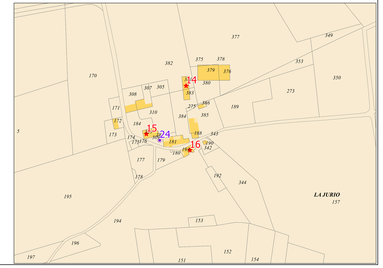

urbactis
LOCHON DUPAY AUBAL-ESTEVES

Dossier n°21496

Département du Tarn

Commune de Giroussens

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.A Réglement Graphique

Planche 1/2

Echelle : 1/5000

©Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés @ 2018

Urbactis, SARL de SOCIETES (Capital social de 7.500 euros, Inscrite au Greffe du Tribunal de Commerce sous le n° 438800499)
ZI Les Bouysses 289 Rue des Jeff - 12 a 12, 7750 Onet-le-Château - 05 65 69 74 60
Affaire en cet objet, dont vous êtes en relation au Secrétariat Général - Philippe PINCEEL, Géomètre et EXPE
Perito 20082008, loan sous MBAAC, Arrou 75200, à la date 26/08/2017

Agence de RODEZ
ZI Espace du Techn
12850 ONET-LE-CHA
05 65 69 84 60 (S.C)

Agence de LIBOURNE
ZI Les Grands Prés - BP 2
33500 LIBOURNE CEDEX
05 57 55 42 42 (S.C)

www.urbactis.com
www.urbactis.fr

Légende

Zonage

- UA : Secteur urbain correspondant au centre ancien du village
- UC : Secteur urbain à vocation d'habitat, de commerces et d'activités économiques compatibles
- UI : Secteur urbain correspondant aux hameaux
- UX : Secteur urbain destiné à des équipements publics
- UXa : Zone d'activités économiques exclusivement tès l'artisanat
- UXm : Secteur d'activités correspondant à la zone économique de Naudès
- 1AU : Zone à urbaniser principalement à vocation d'habitat
- 1AUx : Zone à urbaniser fermée à vocation commerciale
- A : Zone agricole
- Ae : Secteur agricole à enjeux environnementaux
- Ap : Secteur agricole protégé
- A1 : Secteur agricole lié à des activités économiques
- A4 : Secteur agricole lié à des activités et hébergements touristiques
- Ah : Secteur agricole lié à des équipement de loisir
- Ab : Secteur agricole lié à l'accueil d'hébergement artisanal
- N : Zone Naturelle
- Nenv : Zone naturelle destinée à la production d'énergie renouvelable

Autres Informations

- Eglise soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Espaces présentant un intérêt écologique et/ou paysager à préserver en application des dispositions du code de l'urbanisme (article L151-23)
- Emplacement réservé
- Eléments du patrimoine présentant un intérêt paysager et/ou patrimonial à préserver en application des dispositions du code de l'urbanisme (article L151-19)
- Eléments présentant un intérêt paysager et/ou patrimonial à préserver en application des dispositions du code de l'urbanisme (article L151-19)
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination selon l'article L151-11 2° du code de l'urbanisme (soumis à l'avis conforme de la CDNPS pour les tiers en zone A et de la CDNAFS pour les tiers en zone N)
- Arbre à protéger selon les dispositions de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
- Ouvrements linéaires présentant un intérêt patrimonial et paysager, à préserver selon les dispositions du code de l'urbanisme (article L151-23)
- Liaison douce correspondant au tram touristique
- Marge de recul

Espaces soumis à une Servitude d'Utilité Publique (cf annexe 5.2)

- Espace soumis au Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) Inondation
- Espace soumis au Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) prévisibles "mouvement de terrain approuvé le 27/07/2008
- Zone inscrite

Avertissement : les données diffusées concernant la zone inondable sont informatives et non opposables au tiers. Nous ne garantissons pas leur exhaustivité et leur exactitude par rapport aux documents opposables. Les documents officiels et opposables aux tiers peuvent être consultés à la Mairie ou à la Préfecture

Liste des emplacements réservés

N°	Bénéficiaire	Objet	Surface
01	Commune	Aménagement d'un espace public	2600
02	Commune	Elargissement de voie	1629
03	Commune	Elargissement de voie	865
04	Commune	Elargissement de voie	135

Liste des bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination

N°	Référence Cadastrale	Lieu-Dit
1	ZO0032	La Pouncha
2	ZO0051	La Pouncha
3	ZP0042	La Masquaire
4	ZI0013	Sourdas
5	ZK0001	Les Gaillards
6	080390	Malatierre
7	080396	Malatierre
8	081284	Mélouls
9	081490	Les Bouzals
10	081424	Les Gells
11	081414	Les Gells
12	ZV0061	Cambouilnets
13	ZV0059	Cambouilnets
14	AK0079	Bruges des Cinq Chemins Haute
15	00	Le Village
16	ZP0193	La Jurio
17	ZN0093	La Nauze

Liste des éléments du patrimoine à préserver au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme

N°	Référence Cadastrale	Lieu-Dit	Description
01	ZO0032	La Pouncha	Eglise des Sept Pagas
02	ZY0026	Saint-Pierre	Eglise Saint Pierre du Puy
03	ZP0043	Saint-Anatole	Eglise Saint Anatole
04	ZI0013	Sourdas	Eglise Saint Salvy
05	ZK0001	Les Gaillards	Eglise Saint Cyriaque
06	081543	Le Thoron	Lavoir Grach
07	081214	Les Galinies	Lavoir des Galiniers
08	ZV0017	Bellefont	Lavoir "Trouh Del Abla"
09	OD1618	Lou Trabes	Lavoir du Thâron
10	OD0048	Le Village	Lavoir du Château
11	ZR0001	Les Gaillards	Lavoir Saint Cyriaque
12	ZD0042	Le Vierge	Statue de la Vierge
13	ZI9	Le Rigou	Calvaire
14	OP2306	La Jurio	Oratoire du Saint-Coeur
15	00	Le Village	Monuments aux morts
16	ZV0017	Bellefont	Pigeonnier Bellefond
17	ZL0099	Lou Trabes	Pigeonnier rue du Thèron
18	ZN0027	La grillere	Pigeonnier La Grillère
19	ZR0013	La Pipil	Pigeonnier La Pipil
20	ZE0094	Vendou	Pigeonnier Vendoy
21	ZY0016	La Picoupre	Pigeonnier Picourto
22	ZP0043	La Masquaire	Pigeonnier la Masquaire
23	ZN0099	Les Mariols	Pigeonnier Les Mariols
24	OP2099	La Jurio	Pigeonnier La Jurio
25	081233	Les Bourdoncles	Pigeonnier Les Bourdonclès
26	ZO0019	Moulin du Carla	Moulin du Carla
27	OP1023	Moulin de la Ramière	Moulin de la Ramière
28	ZE	Les Carrenas	Calvaire
29	ZH	La Petforte	Calvaire
30	ZK	Bellevue	Calvaire
31	ZK	Puntis du Rachil	Calvaire
32	ZL	Combaguinères Hautes	Calvaire
33	ZY	Rouvairous	Calvaire
34	ZV	Les Bourdoncles	Calvaire
35	ZX	Abbia	Calvaire
36	ZN	La Grillere	Calvaire
37	ZO	Gaine Sourde	Calvaire
38	ZO	Les Gaillards	Calvaire
39	ZL	Le Village	Calvaire
40	OD17L1321,1386	Cimetière de giroussens	Etudogne

*Les références cadastrales incomplètement correspondent à des éléments situés sur l'espace public

Principal en préfecture le 27/09/2019
Pour en préfecture le 27/09/2019
Affiché le 27/09/2019
ID : 081-200067224-20190924-1119_2019-AR

5 / 10